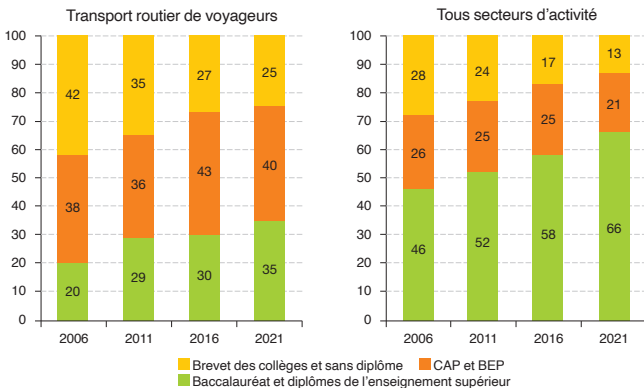


Niveau de diplôme

RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU

En %



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête emploi en continu

En 2021, les salariés du transport routier de voyageurs sont le plus souvent titulaires d'un diplôme de type CAP/BEP (40 %). Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les diplômés du Bac et de l'enseignement supérieur sont majoritaires (66 %).

Le niveau de qualification des salariés du transport routier de voyageurs augmente régulièrement. En 15 ans, la part de non-diplômés ou de diplômés du brevet des collèges a reculé de 17 points (de 42 % en 2006 à 25 % en 2021), tandis que la part de diplômés du Bac ou de l'enseignement supérieur gagnait 15 points (de 20 % en 2006 à 35 % en 2021).